

Une rentrée universitaire placée sous le signe du mensonge et de l'impréparation

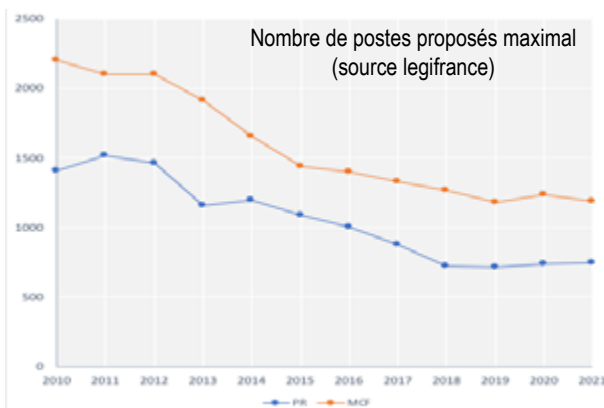
30 août 2021

Dans la novlangue de la Ministre Vidal et dans le monde merveilleux des communicants de l'ESR, tout va pour le mieux pour l'université française : on met à l'honneur certaines universités qui figurent dans le classement de Shanghai, on crée des établissements expérimentaux aux forceps (Lille, Nantes, Montpellier...), pour mieux restructurer, pour que « les grenouilles se fassent plus grosses que les bœufs »... C'est imposé sans se préoccuper du vécu des personnels et de la parole de leurs représentant-es.

« En même temps », notre chère ministre annonce, en juillet 2021, la création de 34 000 places supplémentaires pour les étudiant-es à la rentrée de septembre. Or, le manque de postes en enseignant-es et BIATSS est criant : il l'était avant la crise sanitaire, il l'est encore plus maintenant, alors que la rentrée est censée se faire à 100 % en présentiel et que le nombre d'étudiant-es augmente par dizaine de milliers chaque année.

Avec quels moyens en postes ou budget, voulez-vous, Madame la Ministre, que nous fassions face à cette ouverture exceptionnelle de 34 000 places ? Aucun ! En fait de « places », vous nous offrez royalement des strapontins ! Bref, Mme Vidal, vous vous moquez des personnels et des étudiant-es. Et non, Mme Vidal, l'hybridation, au-delà de la problématique des clusters, ne peut pas être la solution au manque de personnels ! Quoi que vous disiez, l'enseignement à distance ne doit pas être pérennisé ni généralisé, sous prétexte qu'il fait baisser les coûts de la formation.

La réalité est bien différente de vos annonces : sans postes, sans moyens supplémentaires, la rentrée va s'effectuer dans des conditions très difficiles.



Comme par le passé, notre employeur annonce ses décisions, se désengage de la charge de les exécuter, comme de trouver les moyens nécessaires à leur réalisation.

Le cadre sanitaire contraint de cette rentrée

Pour la seconde fois, la rentrée universitaire aura lieu sous les auspices de la pandémie mondiale de Covid ; pour la seconde fois, gouvernement et ministère pataugent dans une complète impréparation et refusent obstinément d'accorder les moyens supplémentaires indispensables aux personnels pour préparer cette rentrée : nouveaux locaux, rénovation et maintenance, nettoyage et hygiène des salles, aération et purificateurs d'air, capteurs CO2 et suivi de la qualité de l'air, lieux et espaces de restauration... Tout ce que refuse à instruire la circulaire ministérielle de rentrée parue le 5 août, en plein dans les vacances ! Le sous-investissement chronique dont souffre notre secteur aggrave encore la situation. C'est pourquoi la reprise à 100 % de la jauge, nécessaire après les 18 mois passés dans le chaos de la crise, ne pourra pas se tenir avec la sérénité requise.

Il est pourtant hors de question de retrouver les amphis bondés et surpeuplés de 2019 !

S'y ajoutent les incertitudes et le stress liés au passe sanitaire et à l'obligation vaccinale pour certains collègues (services de médecine, établissements accueillant du public comme le musée ou le CNAM...), annoncés subitement par le Président Macron, au cœur de l'été, après avoir dit le contraire le 29 avril dernier. Les services de médecine du travail à l'université sont pourtant déjà débordés, au détriment du travail de terrain.

Les salaires et conditions de travail

Le Ministère, au lieu d'assumer ses responsabilités face à la crise, a préféré poursuivre son programme de destruction, avec l'application de la LPR : les attaques contre le statut (« chaires de professeurs juniors » ou CPJ, CDI de mission scientifique, remise en cause du CNU), et le développement des financements sur projets (ANR) vont accroître encore la précarité dans l'ESR – déjà 37 % de contractuels officiellement. Pour la CGT FERC Sup, il faut appliquer le principe de la Fonction publique : tous les personnels sur emploi permanent doivent être fonctionnaires !

Alors que le gouvernement gèle encore le point d'indice (-18 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000), le RIPEC (prime au mérite qui vient d'être mise en place pour les EC) et le RIFSEEP (pour les BIATSS), individualisent les rémunérations, « explosent » les collectifs de travail, participent à la baisse du niveau des retraites.

En temps normal, le manque de postes, la concurrence entre collègues et la précarité endémique fragilisent le service public et rendent bien souvent les conditions de travail difficiles. Les vagues de fusions d'établissements et de regroupement ont également éprouvé les collègues. Enfin, avec le travail à distance, imposé ou souvent sans moyen, et l'enseignement hybride ou à distance, la crise sanitaire a dégradé les collectifs de travail, mis à mal les conditions de travail des salarié-es et d'études pour les étudiant-es.

Se réunir, agir tous ensemble !

La CGT FERC SUP propose aux personnels et aux syndicats de faire de la rentrée et du mois de septembre un moment fort de mobilisation sur le terrain.

- Organiser des AG et/ou des Heures d'Information Syndicale afin de faire le point
 - sur les conditions de rentrée et les modalités d'actions : manque de postes, de moyens, amphis bondés : utiliser le registre de santé et sécurité au travail (SST) pour tracer toutes les carences de l'employeur : masques, gel, postes...
 - sur les moyens de contrer la mise en place de la LPR : motions de refus des CPJ et CDI de mission, liens avec les élus dans les conseils...
- Veiller à l'activité réelle des CHSCT : l'instance doit être réunie dès les premiers jours de septembre et les représentant-es des personnels doivent se saisir de tous les droits à leur disposition (droit d'alerte, enquête, accompagnement du droit de retrait...).
- En AG et en CHSCT, veillons à porter des revendications concrètes : accès gratuit et facilité aux tests et à la vaccination sur les campus, délivrance automatique d'ASA pour les parents d'enfants cas contact (qu'ils soient vaccinés ou pas), acquisition de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air, respect de la jauge du retour en présentiel à 100 % (et pas plus), organisation d'une restauration collective pour toutes et tous dans le respect des consignes sanitaires.
- Faire converger la mobilisation : la crise sanitaire n'est pas seulement liée au virus, mais à l'état catastrophique des services publics : les fermetures de lits d'hôpitaux continuent ! Créons des mobilisations communes avec d'autres secteurs.

Plus généralement, la CGT FERC SUP porte les revendications suivantes :

- Rattrapage et revalorisation du point d'indice, gelé depuis des années. Dans l'immédiat : +400€ pour toutes et tous.
- la création de postes de personnels (avec statut de fonctionnaires) en nombre suffisant pour le développement de l'enseignement supérieur, et assurer des conditions de travail décentes aux collègues (au moins 60.000 postes sont nécessaires).

- l'arrêt des contre-réformes sur les retraites.
- l'abrogation de la LPR et de la loi de transformation de la Fonction publique (défense des CHS-CT et des CAP).

La CGT FERC Sup propose dès à présent de discuter de la mobilisation le 23 septembre avec l'Éducation nationale et le 5 octobre privé / public.

J'adhère

à la



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Nom :

Prénom :

Établissement :

Tél. :

Courriel :

Bulletin à retourner rempli à :

CGT FERC Sup - case 544
263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL cedex

Tél. : 01 55 82 76 28

Fax : 01 49 88 07 43

ferc-sup@ferc.cgt.fr

www.ferc-sup.cgt.fr

www.adherer.fercsup-cgt.net

